

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME VINGT-SEPTIÈME

1908

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

COMMUNICATION

M. Mayet donne lecture, au nom de MM. Muller et Chantre, absents, de la notice suivante :

**LA NÉCROPOLE BURGONDE
DU PSEUDO-TUMULUS DE BOIS-ROND, PRÈS D'ÉTOILE
(DROME)**

Par MM. MULLER et CHANTRE

Le jeudi 4 octobre 1906, M. Bellier, maire à *Etoile* (Drôme), nous conduisait au lieudit *Bois-Rond*, à 3 kilomètres du bourg d'*Etoile*, pour y procéder à des fouilles destinées à dater définitivement les sépultures découvertes à plusieurs reprises sur ce point.

Bois-Rond est un tertre naturel façonné par les eaux glaciaires ; ses assises, à peu près horizontales, sont à classer dans le miocène marin helvétique inférieur, couronné par des alluvions quaternaires ?

Certaines parties plus dures sont désignées dans le pays sous le nom de pierre de *griffe* ? et sont parfois employées comme matériaux de construction, conjointement avec des blocs rocheux divers, grossièrement arrondis, noyés dans les couches de gravier ou de sable.

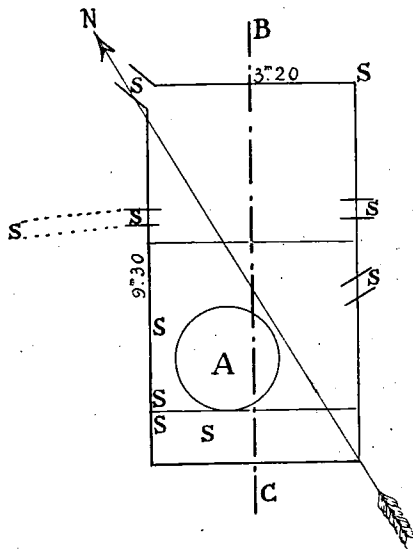
Le sol, très dur sous la pioche, très compact, forme un poudingue dont les éléments paraissent provenir des Alpes et contiennent la plupart des roches des alluvions anciennes de la région. Des rognons de silex, aux arêtes arrondies, se rencontrent dans ce poudingue.

Le tertre de Bois-Rond, de 16 à 18 mètres de hauteur, mesure environ 19 à 20 ares à sa base. Sa surface est entièrement couverte par un taillis de chênes très touffus sur la face nord.

Vers 1886, M. Lamothe, instituteur à *Etoiles* (actuellement

à Serre, Drôme), pratiqua des sondages sur Bois-Rond et y découvrit des sépultures — qu'il a signalées dans une très intéressante monographie sur Etoile (*Etoile sous la Révolution*, Valence, Teyssier, 1891, 88 pages).

Le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, etc.*, février 1906, extrait des procès-verbaux, a publié (p. IV), une note de M. Lamothe, relative à Bois-Rond, dans



S S S Squelettes ou débris en place.

A Fond de terre noire avec fragments de céramique burgonde.

laquelle il estime à environ 3.000 le nombre des squelettes contenus dans ce tumulus.

C'est pour trancher cette question que M. Lamothe et M. Bellier invitèrent M. E. Chantre à venir fouiller à nouveau le soi-disant tumulus.

Nous disons à nouveau, car, à part les travaux exécutés par M. Lamothe, il y en eut d'autres, notamment en 1905, ceux dirigés par M. Monbounoux, président du Syndicat d'initiative de Valence, aidé de M. Cerbère, pharmacien à Etoile.

M. Bellier avait eu l'amabilité de faire les démarches né-

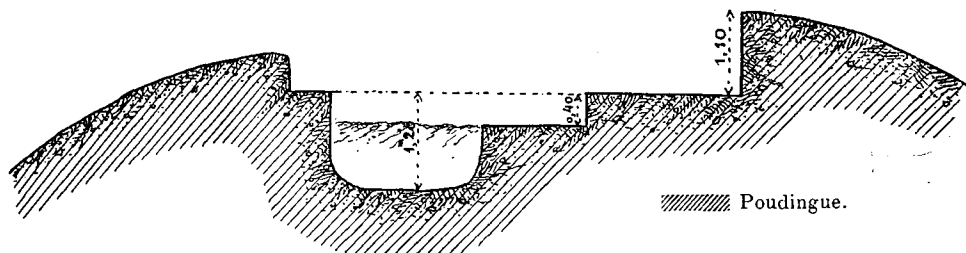
cessaires auprès du propriétaire de Bois-Rond et de recruter des travailleurs ayant déjà travaillé en ce lieu.

Fouilles de 1906.

Un premier sondage fut opéré dans une grande tranchée creusée en 1905, dont voici le plan :

Sauf en A, où il a fallu descendre à près de 2 m. 30 pour trouver le fond constitué par le poudingue nous avons remar-

Coupe suivant BC



qué que cette roche était à 40 ou 50 centimètres de la surface du sol, la cuvette A avait, en ce point, entamé le poudingue plus profondément qu'ailleurs, et la sépulture dont nous avons retrouvé les traces avait été vidée au cours des travaux précédents.

N° 1. — Orientée nord-sud. Sépulture très petite, à 40 centimètres de profondeur, os mis sans ordre dans une cavité, sans doute après avoir été déplacés par le creusement d'une sépulture postérieure. Squelette d'adulte très incomplet.

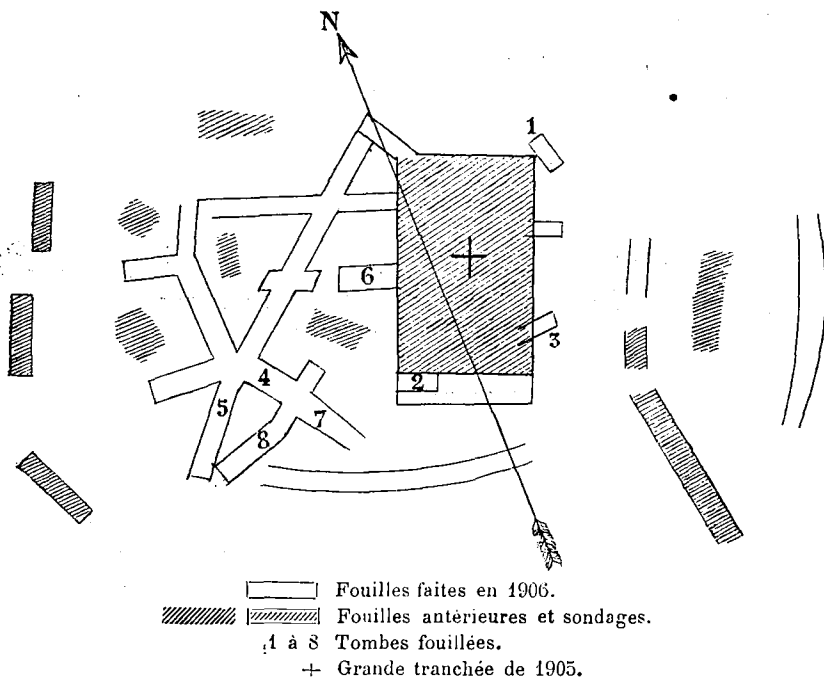
N° 2. — Sépulture creusée à 1 mètre dans le poudingue, contenant un squelette de femme, les pieds vers l'est ; pas de grosses pierres.

N° 3. — Sépulture à 50 centimètres sur le poudingue. Les jambes seules sont présentes, le reste a été enlevé par la grande tranchée. Pieds à l'est.

N° 4. — Squelette d'enfant, dont le crâne a probablement

été enlevé par un sondage antérieur. Un demi-maxillaire inférieur paraît indiquer que le défunt avait environ dix ans. Pieds vers le sud-est.

N° 5. — Sépulture d'adulte, le crâne est écrasé, quelques grosses pierres forment bordure ; a été fouillée, surtout vers



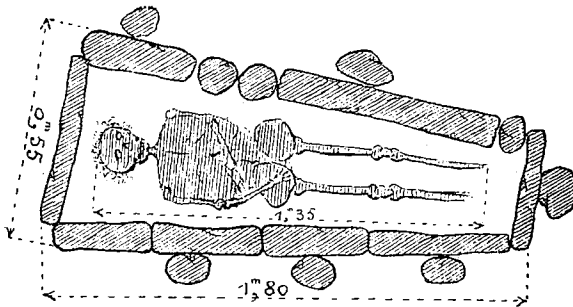
les pieds, qui sont absents, ainsi que quelques parties du crâne. Pieds au sud-ouest. Quelques tessons de céramique burgonde étaient dans la terre de la sépulture.

N° 6. — Sépulture d'adulte, bras gauche sur le bassin tête tournée à droite, les pieds manquent ; tombe creusée en partie dans le poudingue, à 1 m. 10 de profondeur depuis la surface du sol. Relevé quelques fragments de céramique burgonde dans la tombe. Pieds vers l'est.

N° 7. — Sépulture d'enfant à 85 centimètres de profondeur, a entaillé le poudingue. Cette tombe, en parfait état, était

couverte par quatre blocs de pierre *de Griffes*, les interstices étaient bouchés par des cailloux, quatre blocs de la même pierre, posés de champ, bordaient le côté gauche, trois autres bordaient le côté droit, avec trois gros cailloux roulés, deux plaques de pierre de griffe fermaient le coffre, un à la tête, l'autre aux pieds.

De gros cailloux roulés avaient été posés en bordure des blocs sur champ, en guise de contreforts.



Au moment de l'ouverture, le crâne et quelques os émergeaient d'une couche de terre fine qui avait pénétré dans la tombe depuis l'inhumation. Quelques tessons de céramique burgonde étaient dispersés dans la terre noire qui supportait le squelette; cette terre avait été mise là au moment de l'inhumation. Les pieds vers le sud-est.

N° 8. — Sépulture d'adulte en partie bouleversée. La bordure de pierre de griffe et la couverture étaient encore intactes vers les pieds, ceux-ci étaient tournés vers l'ouest. La tombe avait 1 m. 70 de longueur.

D'autres débris humains ont été relevés en creusant des tranchées de recherche; ils provenaient des fouilles antérieures, qui nous ont paru avoir pour but principal la recherche des crânes.

Les fouilleurs opéraient avec un pal de fer, méthode qui rend des services si l'on est en présence de tombes exclusive-

ment sous dalles, mais qui est désastreuse pour les squelettes non couverts.

Quatre crânes ont pu être reconstitués.

Observations.

Les sépultures ont été pratiquées, la plupart du temps, à une faible profondeur, les pieds sont presque toujours vers l'est, une bonne partie des inhumations ont été faites sans bordures de pierre. Elles paraissent porter sur un grand laps de temps difficile à délimiter ; pour la plupart, on n'a pas entamé le poudingue.

D'après les tranchées anciennes et les observations des fouilleurs et des habitants de la région, le nombre total des sépultures explorées doit être d'environ cinquante.

Quelques crânes sont à Valence, un ou deux encore à Etoile.

Parmi les os humains relevés, une astragale (jambe droite) présentait une anomalie, une protubérance inusitée.

Six perforations olécraniennes ont été remarquées sur des humérus trouvés dans les fouilles récentes ou provenant des travaux antérieurs.

Le crâne 6 était plein de terre.

Un cubitus très court présentait un renflement, cal de réparation ou anomalie pathologique (tombe 8).

Sépulture n° 2, un radius présentait une cassure réparée, à la base.

Deux vertèbres soudées et une phalange très recourbée ont été également recueillies au cours des fouilles.

Craniométrie.

Quatre crânes seulement ont pu être utilement mesurés, malgré leur mauvais état de conservation et leur grande fragilité. Ce sont les numéros 2 et 7, appartenant à des femmes, et les numéros 6 et 8, appartenant à des hommes.

L'étude détaillée de ces crânes, qui sera publiée ultérieurement avec d'autres séries de la même époque et de la même région, a donné les indices moyens suivants :

Ind. céph. long. larg.	75,55
— — haut. long.	62,77
— — haut. larg.	83,09
Ind. frontal	83,92
— facial ophrio-alvéolaire. . . .	67,52
— nasal.	58,69
— orbitaire	78,05
— palatin.	68,39

Les hommes sont plus dolichocéphales que les femmes : ♂ 71 ; ♀ 78.

La population de Bois-Rond était donc en moyenne dolicho-céphale, brachyfaciale et leptorhinienne.

Ces caractères la rapprochent des autres groupes de population de la même époque que nous avons étudiés dans le nord du Dauphiné, le bas Bugey et la Bresse.

Céramique.

Quelques débris de poterie rouge, dite samienne, gallo-romaine, un fragment d'un très grand vase, également de la période gallo-romaine ; des morceaux de *tégulae* ont été recueillis surtout sur le côté sud de la fouille ; en ce point, au pied de la butte, il y a également des bâtiments agricoles.

Les débris les plus abondants, recueillis sans ordre dans les tombes ou dans le terrain les avoisinant, sont à dater du VIII^e au XII^e siècle au moins ; les petits vases globuleux en terre grise, minces, tournés, à fond légèrement bombé, que l'on peut attribuer aux Burgondes, sont représentés par des fragments dont quelques-uns portent des empreintes moulées.

Un fragment de vase à bec carré pourrait être classé après le XII^e siècle.

Les débris déposés chez M. Cerbère pharmacien à Etcile, sont analogues à ceux que nous avons recueillis.

Ce fouilleur nous a montré un couvercle de vase en terre grise, portant deux ergots à sa base ; ces ergots devaient correspondre à des crans pratiqués dans l'ouverture d'un vase et permettre d'y fixer le couvercle en imprimant une rotation d'un quart de cercle sur ledit vase.

Fer et Objets divers.

M. Cerbère possédait également une clef en fer trouvée près des tombes de Bois-Rond. Cette clef, de 60 millimètres de longueur environ, est du type foré, dont le trcu a été obtenu en repliant le fer formant la tige à la forge, l'anneau est grossier et irrégulier. Cette clef est contemporaine de la poterie burgonde, elle a été rencontrée par M. Chantre dans la station carolingienne du lac de *Paladru* avec des poteries analogues à celles de Bois-Rond.

Quelques clous ont été trouvés dans les tranchées.

Pas de cuivre, pas de bronze, aucune monnaie.

Trois ou quatre éclats de silex paraissant avoir été taillés de main d'homme, trouvés dans les tranchées, montrent que le tertre a été fréquenté à l'époque néolithique.

Conclusions.

Le tertre de Bois-Rond est de *formation naturelle* — les sépultures, toutes en surface ou à peine enfouies dans le poudingue, répondent assez, par leur aspect général, aux tombes pauvres de la période burgonde.

On peut penser qu'une population agricole, misérable, ensevelissait ses morts sur ce tertre, dont le sol très maigre, presque inutilisable pour la culture, était tout indiqué pour cet usage, assez constant, du reste, chez les Mérovingiens.

Il ne faut pas voir là un tumulus. Néanmoins, il faut rendre justice à M. Lamcthe, auteur de la découverte de cette nécropole, qui a su prendre sur ses heures de repos le temps

nécessaire pour sa bonne monographie sur Etoile et pour explorer archéologiquement le sol de cette commune.

Ncs remerciements vont bien vivement à M. Ducros, propriétaire de Bois-Rond, pour son obligeance désintéressée, à M. Bellier, qui a si bien facilité nos recherches.

PRÉSENTATION

M. Jarricot présente, au nom de M. Latarjet et en son nom propre, des photographies, des radiographies, des dessins de dissections et des pièces relatives à deux monstres humains célosomiens. M. Jarricot donne, en outre, lecture de la note suivante :

COMMUNICATION

SUR DEUX FŒTUS HUMAINS CÉLOSOMIENS

Par MM. A. LATARJET et J. JARRICOT

Nous devons à l'amabilité de M. le professeur Fabre d'avoir pu examiner et disséquer deux fœtus célosomiens qui étaient conservés dans les collections de son laboratoire (Clinique Obstétricale de Lyon).

Cette note ayant essentiellement pour objet de signaler les dispositions anatomiques que nous avons relevées, nous ne ferons précéder les observations proprement dites que de très courtes remarques générales.

Si classique que soit l'opinion qui considère les célosomiens comme une famille tératologique bien définie, nous sommes portés à croire que cette famille est, au contraire, destinée à être remaniée profondément.

L'éventration, qui est caractéristique des monstres célosomiens, ne résulte pas d'un processus tératogénique univoque. Il semble que, tout en restant morphologique, une classification plus naturelle pourrait être proposée, qui tiendrait